RÉUNION DU 19 MARS

Procès-verbal de la réunion du conseil de la Faculté des sciences sociales tenue le lundi 19 mars 2018, à 15 h, à la salle du conseil (DKN-3470).

Présents : François Gélineau, Gina Muckle, Lyse Langlois, Guy Lacroix, Érick Duchesne, Dominique Morin, Gilles Tremblay, Natacha Gagné, Stephen Gordon, Thierry Giasson, André C. Drainville, Nick Bernard, Samuel Beaudoin, Nicolas Mazellier, Alexandre Tremblay, Jonathan Gagnon, JeanSol Goulet-Poulin, Marielle Papin, Mariane Valois-Demers, Brigitte Paré

Invités : Ariane Arsenault, Mathieu Bernier, Harold Germain, Pascaline Lamare, Annie Picard, Marylène Tessier, Mathieu Ouimet

Excusés : Sylvain Luc, Sylvie Poirier, Jean Vézina, Marie-Hélène Gagné, Johanne Dompierre, Yanick Charette

---

1. Adoption de l'ordre du jour

Le quorum est constaté à 15 h 05.

Il est proposé par François Gélineau et appuyé par Gilles Tremblay **:**

« Que l'ordre du jour de la réunion du 19 mars 2018 soit adopté tel que lu. »

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 février 2018
3. Informations de la Direction
4. Questions des membres
5. Étalement des heures de début des cours de la session automne 2018 : projet pilote
6. Changement des titres de grade en service social
7. Création de la majeure Gestion publique internationale au sein de la maîtrise en affaires publiques
8. Création de la majeure Stratégies d'influence et communication au sein de la maîtrise en affaires publiques
9. Divers

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 février 2017

Natacha Gagné fait remarquer à nouveau que la numérotation du procès-verbal ne se poursuit pas en continu. Le doyen précise qu'il y aura une discussion interne à ce sujet afin d'améliorer la mise en forme et la numérotation. On mentionne qu'une coquille doit être corrigée en page 5.

Il est proposé par Thierry Giasson et appuyé par Natacha Gagné :

« Que le procès-verbal de la réunion du 19 février 2018 soit adopté avec les corrections demandées. »

Adopté à l'unanimité

3. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

Informations du doyen :

- **Le plan de développement stratégique de la Faculté** est maintenant en ligne. Il n'y aura pas de lancement officiel afin de laisser libre place aux activités de lancement du plan stratégique institutionnel de l'Université, actuellement en cours. De la publicité sera faite ultérieurement et les rencontres se poursuivront avec les différents intervenants de la Faculté (Directions de programmes et associations étudiantes) pour sa mise en œuvre.

- L'Université Laval a mis en place un **comité de réflexion** pour faire suite à la **Commission de vérité et réconciliation.** Ce comité, dont font partie trois personnes de la Faculté des sciences sociales, Gina Muckle, Thierry Rodon et Sylvie Poirier, a comme mission d'orienter les actions de l'Université en matière de réconciliation et d'intégration des autochtones. Le comité échelonnera ses travaux sur plusieurs mois, peut-être même quelques années, bien que les premières recommandations sont attendues dès l'automne.

- Trois **processus de nomination pour les Directions d'unités** sont en cours : les départements d'anthropologie, d'économique et l'École de travail social et de criminologie. On peut retrouver les candidatures maintenant connues sur les sites Web respectifs des unités. Le début des nouveaux mandats est fixé au 1er juin.

- Il y aura une **collaboration entre l'Université Laval et le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec** qui souhaite diversifier sa fonction

publique, notamment à cause des transformations technologiques à venir. Formation, recrutement et recherche sont les principaux volets de ce comité. Concrètement, la Faculté sera impliquée au niveau de la recherche, d'abord avec un premier contrat puis, avec une possible mise en place d'un observatoire sur l'emploi.

- La **Soirée des prix d'excellence 2018** s'est bien déroulée. L'idée de commencer la soirée un peu plus tard fut appréciée et les commentaires reçus en ce sens furent positifs.

Informations de la vice-doyenne aux études :

Bilan des admissions de l'automne 2018

La date du 1er mars marquait la fin des demandes d'admission dans les programmes contingentés et la fin de l'admission régulière.

- **À l'échelle institutionnelle** : Le nombre de demandes d'admission est à la hausse de 2,5% par rapport à l'année dernière. Le nombre de demandes au premier cycle est en hausse de 2,5%, mais en baisse de 2,1% provenant des collégiens, alors qu'elle est en hausse de 6,8% et de 16,2% au deuxième et troisième cycles, respectivement. Le nombre d'offres acceptées est en hausse de 16,6% par rapport à l'an dernier, tous les cycles confondus.

- **À la Faculté** : Les chiffres sont encourageants puisqu'on y constate une hausse de 3,6% des demandes d'admission (5 132 demandes), soit 0,4% au premier cycle, 16,4% au deuxième cycle et 24,3% au troisième cycle. Les taux d'offres acceptées sont également encourageants : 32,3% globalement, soit 31,3% au premier cycle, 49,1% au deuxième cycle et 0% au troisième cycle).

Renouvellement des contingentements

Chaque année, le conseil universitaire approuve les critères de sélection et le contingentement des programmes de premier cycle. En prévision de l'admission 2019-2020, le contingentement sera renouvelé sans changement soit :

- Baccalauréat en psychologie : 225 places
- Baccalauréat en travail social : 155 places dont quatre places sont réservées (deux aux titulaires de DEC en technique de travail social ayant au moins l'équivalent de deux années d'expérience et deux à des membres des Premières Nations ou des Inuit).
- Baccalauréat en criminologie : 100 places dont deux places sont réservées aux membres des Premières Nations ou des Inuit.

- Baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales : 80 places dont 55 réservées aux collégiens.

École d'été « Mémoire, thèse, article : les principes et la pratique de la rédaction scientifique »

Il s'agit d'une formation créditée, intensive, destinée aux étudiants de 2e et 3ecycles de toutes les universités québécoises. L'école d'été suit un mode d'enseignement hybride. Elle comprend une préparation préalable de façon autonome, une semaine intensive de cours, des exercices durant la semaine de cours et dans les semaines suivantes ainsi qu'un travail d'intégration à réaliser à la suite de la semaine de cours. La période d'inscription débutera le 29 mars et le nombre de places est limité à 60.

Nouveaux comités institutionnels liés à la planification stratégique nouvellement adoptée à l'Université

Considérant les orientations stratégiques de la nouvelle administration, notamment l'axe stratégique « Expérience » qui implique une intensification de l'internationalisation, deux comités de travail ont été mis sur pied :

- Le *comité de travail sur la langue* se penchera sur les exigences linguistiques d'admission et de diplomation, sur la francisation des étudiants internationaux allophones et sur l'utilisation d'une autre langue que le français dans l'enseignement.

- Le *comité sur les mesures d'encadrement et d'intégration des étudiants internationaux* se penchera sur les exigences d'admission et de scolarité préparatoire ou de formation autre pour favoriser la diplomation de ces étudiants.

Informations du directeur exécutif :

Point sur les rénovations du pavillon :

- Retour sur les premiers problèmes soulevés au début de l'hiver (étroitesse, manque de prises). Le directeur exécutif présente les résultats d'un sondage fait auprès des étudiants et enseignants. (Voir la présentation PowerPoint en annexe)
- Des modifications ont été proposées et seront mises en œuvre au cours des prochains mois.

4. QUESTIONS DES MEMBRES : AUCUNE QUESTION

5. PROJET PILOTE : ÉTALEMENT DES HEURES DE DÉBUT DES COURS

La Ville de Québec examine plusieurs options pour désengorger les voies de circulation à l'heure de pointe matinale, incluant le secteur de l'Université Laval qui a accepté de collaborer. Un projet-pilote réalisé à l'automne 2018 aura pour but d'examiner la faisabilité de l'étalement des heures de début des cours. Par exemple, un cours débutant habituellement à 8 h 30 débuterait à 9 h.

La FSS et la FSA ont été invitées à participer au projet sur une base volontaire. Les professeurs des unités intéressées à participer ont été priés d'informer leur Direction ainsi que la vice-doyenne aux études afin que soit réalisée une analyse au préalable. Cette analyse permettra de sélectionner prioritairement les cours dont l'accès est limité aux étudiants de la FSS et de la FSA, et qui n'impliquent pas un grand nombre d'étudiants se déplaçant vers un second pavillon entre 12 h et 12 h 30. À ce jour, les professeurs se sont portés volontaires pour décaler les heures dans 15 cours provenant de 5 unités.

6. CHANGEMENT DES TITRES DE GRADES EN SERVICE SOCIAL

La vice-doyenne fait la lecture de la proposition. On demande le retrait du mot « criminologie ».

Sur une proposition de Brigitte Paré, appuyée par Gilles Tremblay, les membres du conseil facultaire conviennent de la résolution suivante incluant la modification demandée :

RÉSOLUTION (CF-FSS-2018-03-19) CONCERNANT LE CHANGEMENT DES TITRES DE GRADE EN SERVICE SOCIAL

CONSIDÉRANT que l'École de service social a changé de nom et est devenue l'École de travail social et de criminologie;

CONSIDÉRANT que les programmes des trois cycles de travail social et de criminologie ont été modifiés pour refléter ce changement, et sont devenus des programmes en travail social;

CONSIDÉRANT l'importance d'inscrire plus clairement la discipline dans le champ professionnel du travail social;

CONSIDÉRANT l'importance de refléter ce changement dans les grades octroyés aux programmes donnant accès à l'ordre professionnel;

Il est proposé :

« Que le conseil de la Faculté des sciences sociales approuve le changement de grade des deux programmes suivants :

- le baccalauréat en service social (B.Serv.soc) devient le baccalauréat en travail social (B.T.S.);
- la maîtrise en service social (M. Serv.Soc) devient la maîtrise en travail social (M.T.S).

Adopté à l'unanimité

7. CRÉATION DE LA MAJEURE GESTION PUBLIQUE INTERNATIONALE AU SEIN DE LA MAÎTRISE EN AFFAIRES PUBLIQUES

La vice-doyenne fait la lecture de la proposition. Sur une proposition de Thierry Giasson, appuyée par Érick Duchesne, les membres du conseil facultaire conviennent de la résolution suivante :

RÉSOLUTION (CF-FSS-2018-03-19) CONCERNANT LA CRÉATION DE LA MAJEURE GESTION PUBLIQUE INTERNATIONALE AU SEIN DE LA MAÎTRISE EN AFFAIRES PUBLIQUES

CONSIDÉRANT l'importance de former des gestionnaires en milieu public international, en particulier dans un contexte interculturel;

CONSIDÉRANT QUE la maîtrise en affaires publiques – gestion publique internationale vise à développer la compréhension des structures et l'acquisition de compétences de gestionnaire des organisations publiques internationales;

CONSIDÉRANT QUE le programme proposé vise à former un gestionnaire capable d'effectuer des analyses critiques liées à l'action publique internationale et de formuler des recommandations;

CONSIDÉRANT QU'avec ce nouveau programme, l'Université Laval pourra offrir à sa clientèle étudiante (pour l'ensemble du bassin géographique qu'elle dessert) un éventail de formation (et donc de débouchés) supérieur à l'offre actuelle;

CONSIDÉRANT les ressources et compétences de la Faculté des sciences sociales et l'expertise développée au sein des départements impliqués dans la maîtrise en affaires publiques;

Il est proposé

« De créer une majeure en gestion publique internationale au sein de la maîtrise professionnelle en affaires publiques »

Il est proposé :

« Que ce programme soit rattaché à la Faculté des sciences sociales. »

Adopté à l'unanimité

8. CRÉATION DE LA MAJEURE STRATÉGIES D'INFLUENCE ET COMMUNICATION AU SEIN DE LA MAÎTRISE EN AFFAIRES PUBLIQUES

La vice-doyenne fait la lecture de la proposition. Sur une proposition de Thierry Giasson, appuyée par Érick Duchesne, les membres du Conseil facultaire conviennent de la résolution suivante :

RÉSOLUTION (CF-FSS-2018-03-19) CONCERNANT LA CRÉATION DE LA MAJEURE STRATÉGIES D'INFLUENCE ET COMMUNICATION AU SEIN DE LA MAÎTRISE EN AFFAIRES PUBLIQUES

CONSIDÉRANT l'enjeu de former des professionnels et des gestionnaires capables d'appréhender et de comprendre les actions et phénomènes liés à la représentation des intérêts dans le domaine des affaires publiques;

CONSIDÉRANT QUE le programme proposé vise à former un professionnel ou un gestionnaire du secteur des affaires publiques avec une spécialisation en stratégie d'influence et communication ciblant le secteur gouvernemental;

CONSIDÉRANT l'importance de former des spécialistes de la décision publique, qui sont capables de l'orienter vers leurs valeurs, leurs idées ou leurs intérêts, dans le respect des normes éthiques et légales contemporaines;

CONSIDÉRANT QU'avec ce nouveau programme, l'Université Laval pourra offrir à sa clientèle étudiante (pour l'ensemble du bassin

géographique qu'elle dessert) un éventail de formation (et donc de débouchés) supérieur à l'offre actuelle;

CONSIDÉRANT les ressources et compétences de la Faculté des sciences sociales et l'expertise développée au sein des départements impliqués dans la maîtrise en affaires publiques;

Il est proposé :

« De créer une majeure en stratégies d'influence et communication au sein de la maîtrise professionnelle en affaires publiques. »

Il est proposé :

« Que ce programme soit rattaché à la Faculté des sciences sociales. »

Adopté à l'unanimité

9. DIVERS

Aucun point divers n'est discuté lors de cette séance

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 16 h 18.

ANNEXE DU POINT 3 : INFORMATIONS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF
PRÉSENTATION SUR LES RÉNOVATION DU PAVILLON DKN

Bureau de soutien à l'enseignement

Mise aux normes et rénovation du pavillon Charles-De Koninck

Questionnaire d'appréciation des nouvelles salles de cours

Dans le cadre des travaux de rénovation du pavillon Charles-De Koninck, plusieurs salles de cours ont été récemment réaménagées en tenant compte des nouvelles normes de construction tout en préservant le même nombre de places assises. Pour certaines salles de cours, ces paramètres peuvent avoir une incidence sur l'expérience d'enseignement-apprentissage.

Qu'en pensez-vous?

À la session d'hiver 2018, vous comptez parmi les premiers enseignants à expérimenter ces nouveaux espaces d'enseignement-apprentissage. Faites-nous part de votre appréciation suite à vos premières séances de cours. Vos commentaires permettront d'améliorer votre environnement d'enseignement et d'orienter les futurs aménagements.

Nous vous remercions à l'avance de prendre 3 minutes pour répondre à ce questionnaire.

Participer au questionnaire d'appréciation

Date limite pour y participer : 2 février 2018

Questionnaire d'appréciation

- 22 janvier au 2 février 2018
- Groupe ciblé: utilisateurs enseignants et étudiants de l'une des 7 nouvelles salles de cours

ENSEIGNANTS	ÉTUDIANTS
57 enseignants distincts 29 répondants Taux de réponse: **50,9%**	3751 étudiants distincts 1027 répondants Taux de réponse: **27,4 %**

UNIVERSITÉ LAVAL
Service des immeubles

Enseignant

1. Dans laquelle des salles de cours récemment aménagées enseignez-vous?
(Menu déroulant. Ex : DKN-1151 : amphithéâtre de 120 places)

2. Quel cours y donnez-vous cette session?
(Menu déroulant. Ex : RLT-1002 Environnement et fonctions de l'organisation)

3. Quelle est votre appréciation des caractéristiques de cette salle de cours?

	TOUT À FAIT ADÉQUAT	ADÉQUAT	INADÉQUAT	TOUT À FAIT INADÉQUAT	JE NE SAIS PAS/SE S'APPLIQUE PAS
Adéquation de la configuration de la salle à votre approche d'enseignement (ex: exposé magistral, travail d'équipe, discussion entre étudiants, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐
Capacité pour l'enseignant de bien voir et de bien entendre tous les étudiants du groupe	☐	☐	☐	☐	☐
Capacité pour l'enseignant à circuler dans la salle	☐	☐	☐	☐	☐
Position du podium (bureau) de l'enseignant	☐	☐	☐	☐	☐
Degré de confort pour chaque étudiant (espace individuel disponible, proximité)	☐	☐	☐	☐	☐
Mobilier utilisé par les étudiants (tables, chaises)	☐	☐	☐	☐	☐
Qualité et facilité d'utilisation des technologies et des équipements audiovisuels proposés	☐	☐	☐	☐	☐

4. Quels sont les éléments que vous appréciez le plus dans cette salle de cours?

5. Quels sont les éléments que vous appréciez le moins dans cette salle de cours?

6. Quelles modifications proposeriez-vous?

7. Comment qualifieriez-vous votre expérience comme enseignant dans cette salle de cours?

TRÈS POSITIVE	POSITIVE	NÉGATIVE	TRÈS NÉGATIVE
☐	☐	☐	☐

8. Commentaires

Étudiant

1. Quelle salle de cours récemment aménagée avez-vous expérimentée?
(Menu déroulant. Ex : DKN-1151 : amphithéâtre de 120 places)

2. Quel cours y suivez-vous cette session?
(Menu déroulant. Ex : RLT-1002 Environnement et fonctions de l'organisation)

3. Quelle est votre appréciation des caractéristiques de cette salle de cours?

	TOUT À FAIT ADÉQUAT	ADÉQUAT	INADÉQUAT	TOUT À FAIT INADÉQUAT	JE NE SAIS PAS/NE S'APPLIQUE PAS
Capacité à circuler dans la salle	☐	☐	☐	☐	☐
Facilité à voir et entendre l'enseignant	☐	☐	☐	☐	☐
Degré de confort (espace individuel disponible, proximité)	☐	☐	☐	☐	☐
Taille de la surface de la table de travail	☐	☐	☐	☐	☐
Facilité à interagir avec les autres étudiants	☐	☐	☐	☐	☐
Facilité à se déplacer entre les tables	☐	☐	☐	☐	☐
Accès possible à une prise électrique (lorsque le besoin est requis)	☐	☐	☐	☐	☐
Qualité de la projection audiovisuelle	☐	☐	☐	☐	☐
Efficacité du réseau sans fil	☐	☐	☐	☐	☐

4. Quels sont les éléments que vous appréciez le plus dans cette salle de cours?

5. Quels sont les éléments que vous appréciez le moins dans cette salle de cours?

6. Quelles modifications proposeriez-vous?

7. Comment qualifieriez-vous votre expérience comme étudiant dans cette salle de cours?

TRÈS POSITIVE	POSITIVE	NÉGATIVE	TRÈS NÉGATIVE
☐	☐	☐	☐

8. Commentaires

UNIVERSITÉ LAVAL
Service des immeubles

Enseignants

	DKN-1151: amphithéâtre à gradins de 129 places		DKN-1153: amphithéâtre à gradins de 129 places		DKN-2153: amphithéâtre à gradins de 129 places		DKN-2155: amphithéâtre à gradins de 108 places	
	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat
Adéquation de la configuration de la salle à votre approche d'enseignement (ex.: exposé magistral, travail d'équipe, discussion entre étudiants, etc.)	100%	0%	100%	0%	60%	40%	67%	33%
Capacité pour l'enseignant de bien voir et de bien entendre tous les étudiants du groupe	83%	17%	100%	0%	100%	0%	100%	0%
Capacité pour l'enseignant à circuler dans la salle	60%	40%	100%	0%	60%	40%	67%	33%
Position du podium (bureau) de l'enseignant	83%	17%	100%	0%	60%	40%	67%	33%
Degré de confort pour chaque étudiant (espace individuel disponible, proximité)	80%	20%	67%	33%	20%	80%	67%	33%
Mobilier utilisé par les étudiants (tables, chaises)	80%	20%	67%	33%	40%	60%	67%	33%
Qualité et facilité d'utilisation des technologies et des équipements audiovisuels proposés	80%	20%	100%	0%	100%	0%	67%	33%

	DKN-3151: salle de cours à		DKN-3153: salle de cours à		DKN-3155: salle de cours à	
	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat
Adéquation de la configuration de la salle à votre approche d'enseignement (ex.: exposé magistral, travail d'équipe, discussion entre étudiants, etc.)	100%	0%	100%	0%	100%	0%
Capacité pour l'enseignant de bien voir et de bien entendre tous les étudiants du groupe	75%	25%	67%	33%	100%	0%
Capacité pour l'enseignant à circuler dans la salle	67%	33%	100%	0%	100%	0%
Position du podium (bureau) de l'enseignant	75%	25%	83%	17%	100%	0%
Degré de confort pour chaque étudiant (espace individuel disponible, proximité)	100%	0%	83%	17%	100%	0%
Mobilier utilisé par les étudiants (tables, chaises)	67%	33%	100%	0%	100%	0%
Qualité et facilité d'utilisation des technologies et des équipements audiovisuels proposés	67%	33%	100%	0%	100%	0%

UNIVERSITÉ LAVAL
Service des immeubles

Étudiants

	DKN-1151: amphithéâtre à gradins de 129 places		DKN-1153: amphithéâtre à gradins de 129 places		DKN-2153: amphithéâtre à gradins de 129 places		DKN-2155: amphithéâtre à gradins de 108 places	
	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat
Capacité à circuler dans la salle	38,9%	61,1%	53,4%	46,6%	40,7%	59,3%	44,6%	55,4%
Facilité à voir et entendre l'enseignant	94,1%	5,9%	93,7%	6,3%	92,4%	7,6%	90,4%	9,6%
Degré de confort (espace individuel disponible, proximité)	18,4%	81,6%	21,8%	78,2%	21,2%	78,8%	28,9%	71,1%
Taille de la surface de la table de travail	57,6%	42,4%	64,9%	35,1%	57,5%	42,5%	69,9%	30,1%
Facilité à se déplacer entre les tables	6,3%	93,7%	13,5%	86,5%	8,0%	92,0%	16,0%	84,0%
Accès possible à une prise électrique (lors que le besoin le requiert)	16,2%	83,8%	17,6%	82,4%	14,0%	86,0%	22,5%	77,5%

	DKN-3151: salle de cours à plancher plat de 80 places		DKN-3153: salle de cours à plancher plat de 80 places		DKN-3155: salle de cours à plancher plat de 100 places	
	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat	Tout à fait adéquat + Adéquat	Tout à fait inadéquat + inadéquat
Capacité à circuler dans la salle	94,2%	5,8%	92,3%	7,7%	91,5%	8,5%
Facilité à voir et entendre l'enseignant	73,9%	26,1%	87,7%	12,3%	59,6%	40,4%
Degré de confort (espace individuel disponible, proximité)	88,4%	11,6%	90,6%	9,4%	85,1%	14,9%
Taille de la surface de la table de travail	100,0%	0,0%	96,9%	3,1%	93,6%	6,4%
Facilité à interagir avec les autres étudiants	91,0%	9,0%	95,3%	4,7%	91,1%	8,9%
Facilité à se déplacer entre les tables	89,9%	10,1%	84,6%	15,4%	72,3%	27,7%
Qualité de la projection audiovisuelle	72,9%	27,1%	95,3%	4,7%	69,6%	30,4%
Efficacité du réseau sans fil	91,5%	8,5%	91,5%	8,5%	86,4%	13,6%

UNIVERSITÉ LAVAL
Service des immeubles

Constats

- Globalement, les enseignants sont davantage satisfaits que les étudiants.
- L'appréciation globale est nettement plus élevée pour les salles à planchers plats que les amphithéâtres.
- L'accès aux prises électriques est l'élément le plus demandé dans toutes les salles.
- Pour les amphithéâtres, la circulation et le degré de confort pour l'étudiant sont les irritants dominants.

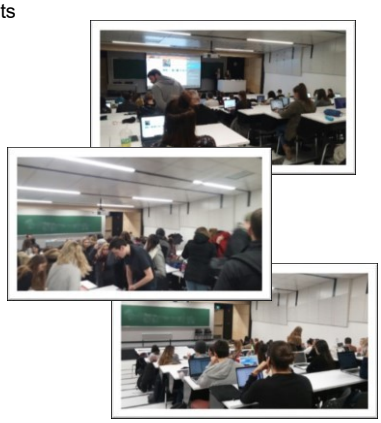

UNIVERSITÉ LAVAL
Service des immeubles

Salles de cours phase B – DKN-1157 (1C)

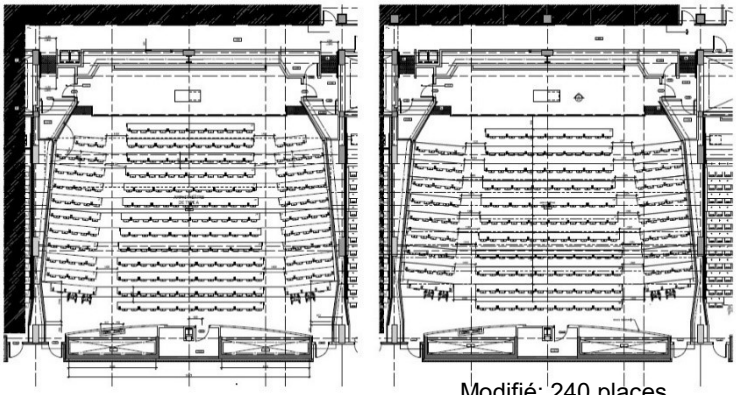

Prévu: 283 places

Modifié: 240 places
(Élargissement des paliers)

UNIVERSITÉ LAVAL
Service des immeubles

Salles de cours construites en phase A

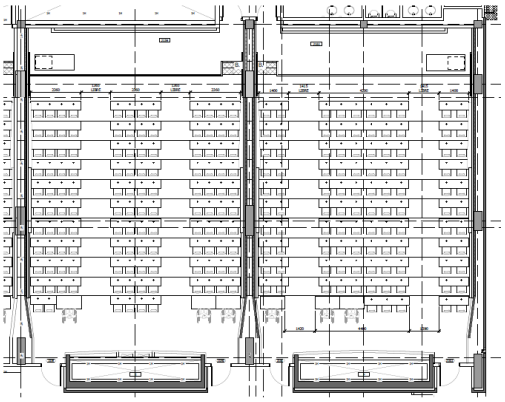

129 places 108 places

UNIVERSITÉ LAVAL
Service des immeubles

Modifications proposées des salles de cours phase A

- Remplacement des pattes
- Récupération des dessus de tables
- Récupération des modesties
- Idéalement on enlève une chaise par table de 4 places

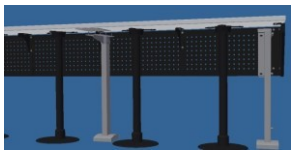

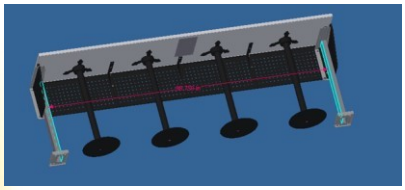

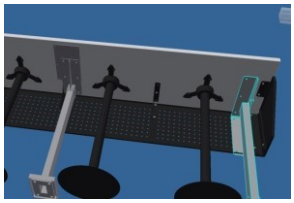

UNIVERSITÉ LAVAL
Service des immeubles

Salles de cours prévues aux plans en phase B

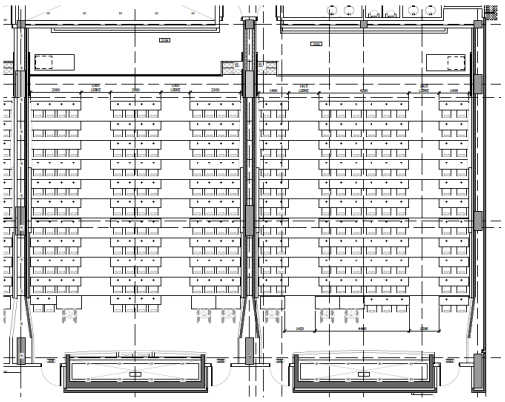

129 places 108 places

UNIVERSITÉ LAVAL
Service des immeubles

Modifications proposées - Salles de cours phase B

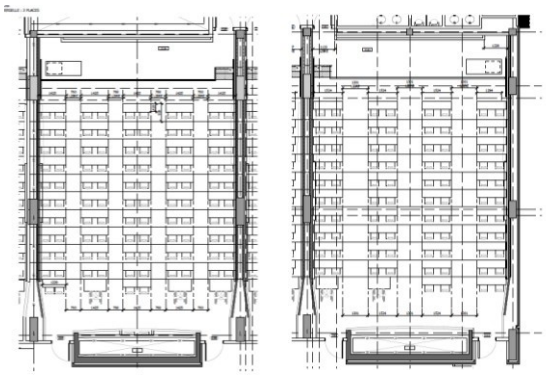

107 places
(tables de 54po)

ou

86 places
(tables de 60po)

UNIVERSITÉ LAVAL
Service des immeubles

Table proposée- Salles de cours phase B

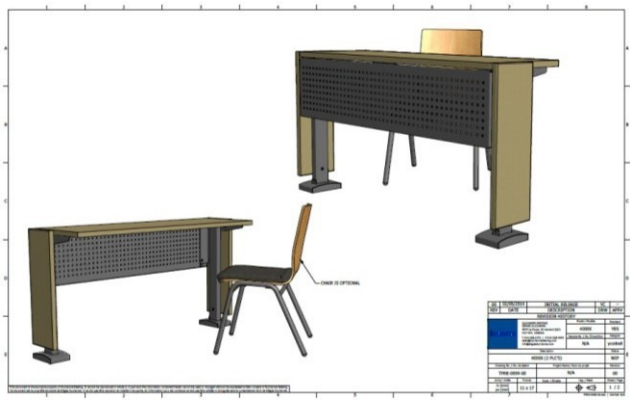

UNIVERSIT
111:Bf LAVAL
Service des immeubles p